

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



*Information réglementée\* – Bruxelles, Paris, 16 juin 2009 – 8h30*

Conformément à l'article 18 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, Dexia SA doit publier les quotités statutaires auxquelles s'appliquent les articles 6 à 17 de la loi précitée.

L'assemblée générale extraordinaire de Dexia SA du 13 mai 2009 a approuvé la modification de l'article 5 des statuts de Dexia SA visant notamment à introduire un nouveau seuil statutaire de 1 %.

Par conséquent, les quotités statutaires retenues par Dexia SA pour les notifications sont désormais de 1 % et 3 % du nombre total de droits de vote, sans préjudice des quotités légales (5 %, 10 %, 15 % et ainsi de suite par tranches de 5 %).

Les informations nécessaires et les modalités pratiques relatives aux notifications de participations importantes à adresser à Dexia SA sont disponibles sur le site web de Dexia, rubrique « informations légales » ([www.dexia.com/f/services/legal-info.php](http://www.dexia.com/f/services/legal-info.php)).

Les notifications doivent être envoyées au Secrétariat général, par courrier postal précédé d'un courrier électronique à l'adresse suivante :

*Dexia SA  
Olivier Van Herstraeten, Secrétaire Général  
Aminata Kaké, Head of Secretary General Division  
Place Rogier 11  
B- 1210 Bruxelles*

Adresses e-mail : [olivier.vanherstraeten@dexia.com](mailto:olivier.vanherstraeten@dexia.com); [aminata.kake@dexia.com](mailto:aminata.kake@dexia.com)

*\* Dexia est une société cotée. Ce communiqué contient de l'information soumise aux prescriptions légales en matière de transparence des entreprises cotées en Bourse.*

*Dexia ([www.dexia.com](http://www.dexia.com)) est une banque européenne, qui compte environ 36 000 collaborateurs au 31 mars 2009. À la même date, ses fonds propres de base s'élèvent à EUR 17,7 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public, et la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie). Les activités principales comprennent la banque de détail, la banque commerciale et la banque privée, de même que des activités d'assurance, d'asset management et des services aux investisseurs.*

*Service Presse – Bruxelles  
Service Presse – Paris*

*+32 2 213 50 81  
+33 1 58 58 86 75*

*Investor Relations – Bruxelles  
Investor Relations – Paris*

*+32 2 213 57 46/49  
+33 1 58 58 85 97/22*

*Dexia SA – Place Rogier 11, B-1210 Bruxelles – 1, Passerelle des Reflets, Paris-La Défense 2, F-92919 La Défense Cedex*